

# BAREME DES HONORAIRES

En vigueur à compter du 1er janvier 2022.

## **VENTE**

(biens à usage d'habitation)

Montant de la vente		Honoraires TTC*	
De	0 € à 249 999 €	12 000€	
A partir de	250 000€	5%	

Mandat de recherche : forfait 7 000€ TTC à la charge de l'acquéreur.

#### AVIS DE VALEUR GRATUIT.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

\*Honoraires à la charge de l'acquéreur, calculés selon le prix de vente net vendeur

7e Avenue – Agence Immobilière

Sans maniement de fonds – Sans garantie financière

RCS Bordeaux 913 636 106 – CCI Bordeaux Gironde – CPI/N°3301202200000094 Bordeaux Gironde

Siège social : 38 rue Jean Pagès – 33140 Villenave d'Ornon



# BAREME DES HONORAIRES

En vigueur à compter du 1er janvier 2022.

## **VENTE**

(locaux commerciaux ou fonds de commerce)

**Honoraires TTC\*** 

8%

Mandat de recherche : forfait 7 000€ TTC à la charge de l'acquéreur.

#### AVIS DE VALEUR GRATUIT.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

\*Honoraires à la charge de l'acquéreur, calculés selon le prix de vente net vendeur

7e Avenue – Agence Immobilière

Sans maniement de fonds – sans garantie financière RCS Bordeaux 913 636 106 – CCI Bordeaux Gironde – CPI/N°3301202200000094 Bordeaux Gironde

Siège social: 38 rue Jean Pagès - 33140 Villenave d'Ornon



# BAREME DES HONORAIRES

En vigueur à compter du 1er Octobre 2023.

#### LOCATION

(baux d'habitations ou mixtes régis par la loi N°89-462 du 06/07/1989)

(Le mandataire aura droit à une rémunération spécifique par m2 (TVA en vigueur: 20%)

ZONES	HONORAIRES DE LOCATION (Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction de bail )		HONORAIRES ETAT DES LIEUX	
	Charge locataire	Charge bailleur	Charge locataire	Charge bailleur
Tendues	10 € TTC /m2	10 € TTC /m2	3 € TTC /m2	3 € TTC /m2
Hors zone tendues	8 € TTC / m2	8 € TTC / m2	3 € TTC / m2	3 € TTC / m2

#### **GESTION LOCATIVE**

(Honoraires à la charge du bailleur – service externalisé et assuré par la société SOLUS'GESTION)

Gestion Locative: 7% HT soit 8,4% TTC des sommes encaissées

Garantie loyers impayés (2 options au choix): 1,9 % ou 2,5 % TTC du loyer mensuel charges comprises

Permis de louer : 70 € TTC

7e Avenue – Agence Immobilière

Sans maniement de fonds— sans garantie financière RCS Bordeaux 913 636 106 – CCI Bordeaux Gironde – CPI/N°3301202200000094 Bordeaux Gironde Siège social : 38 rue Jean Pagès – 33140 Villenave d'Ornon